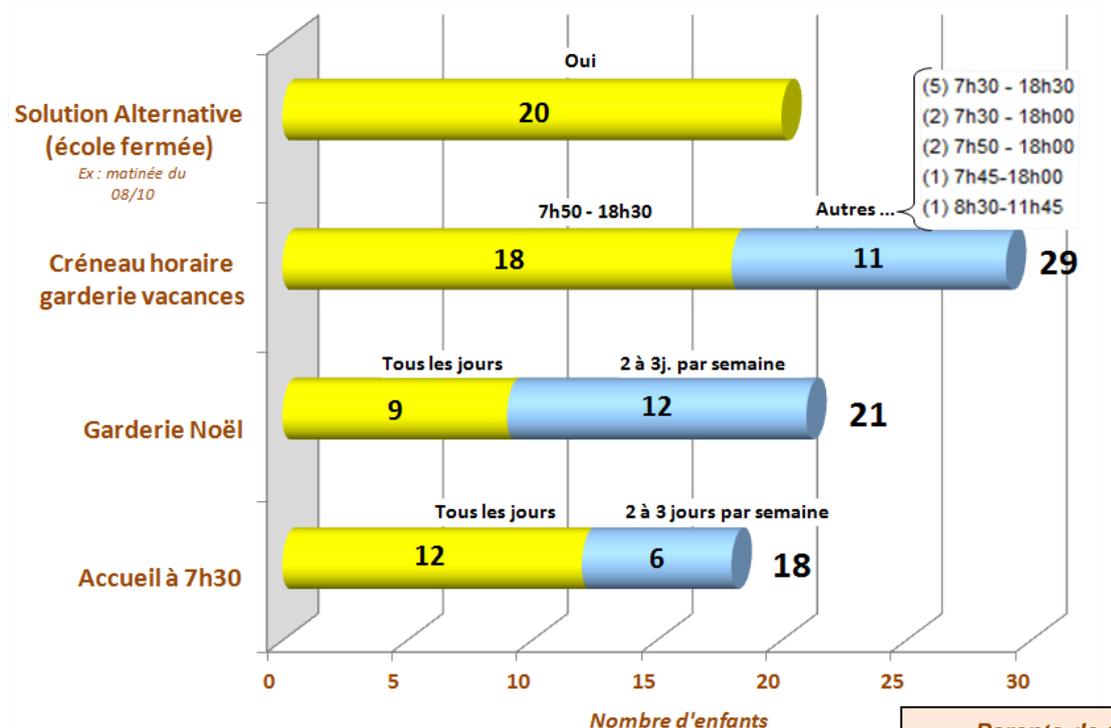


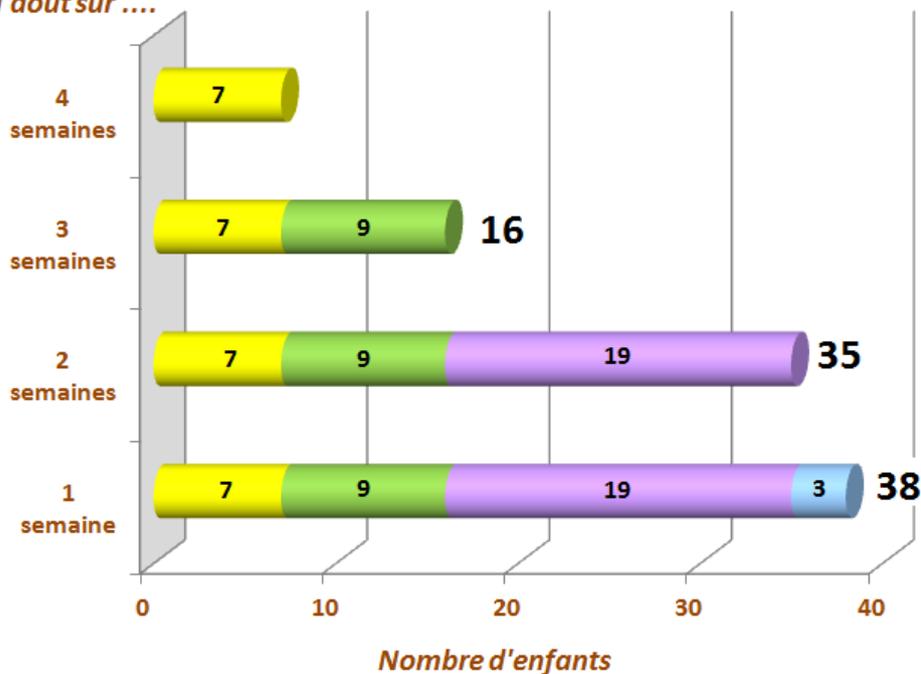
# Rentrée 2014-2015 - Ecole maternelle du Ried

## Besoins exprimés : en nombre d'enfants



Parents de 107 enfants sondés  
Effectif Total Ecole = 193 enfants

## Garderie du mois d'août sur ....



### Nécessité d'étudier la mise en place

- d'une garderie au mois d'août sur quelques semaines
- d'un créneau horaire de la garderie des vacances plus étendu
- d'une garderie pendant les vacances de Noël (même si limitée)
- d'une solution alternative pour 20 enfants, lors de l'éventuel renouvellement de la demi-journée banalisée de l'éducation National (ex : la matinée du mercredi du 08/10)
- d'un accueil à 7h30

## Rentrée 2014 – 2015

### RESULTAT DU SONDAGE NOMINATIF réalisé en octobre 2014 auprès des parents de l'école Maternelle du Ried d'Hœnheim pour IDENTIFIER DES BESOINS COLLECTIFS

Les délégués des parents d'élève ont mis en œuvre un **sondage nominatif auprès des parents de l'école maternelle du Ried** avant les vacances de la Toussaint 2014, le résultat concerne un effectif de **107 enfants**. Ci-dessous les chiffres obtenus :

en nombre d'enfants	1) Besoin : accueil le matin à 7h30 ?				2) Besoin : créneau horaire de la garderie des vacances ?			3) Besoin : garderie pendant les vacances de Noël ?				4) Besoin : garderie pendant les vacances de Août ?				5) Ecole Fermée (ex : matinée du 08/10), Besoin d'un accueil de votre enfant ?			
	NON	Participation			NON	7h50-18h30 (même créneau qu'en période scolaire)	autres	NON	Tous les ans ?	Participation			NON	Tous les ans ?	Participation en nbre de semaine				NON
Sept. 2014		Excep.	Occas.	Rég.					Oui	Ponc.	Rég.		OUI	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines		
Petite	27	4	3	5	28	6	5	31	6	3	4	25	10	2	6	3	3	32	8
Moyenne	19	2	2	2	16	6	2	19	1	5	1	14	3		4	4	1	23	2
Grande	27		1	4	23	5	4	25	4	2	4	21	10	1	8	2	2	25	8
Non classé	4	1		1	6	1		5	2	2		6	1		1		1	6	2
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>73</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>80</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>66</b>	<b>24</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>86</b>	<b>20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18</b>				<b>29</b>			<b>21</b>				<b>38</b>					<b>20</b>	
		tous les jours 2-3 jours par semaine 1 jour par semaine				autres formulés : (5) 7h30 - 18h30 (2) 7h30 - 18h00 (2) 7h50 - 18h00 (1) 7h45-18h00 (1) 8h30-11h45			tous les jours 2-3 jours par semaine dont 13 tous les ans dont 5, une fois tous les 2 ans				tous les ans 1 + 2 + 3 + 4 semaines dont 24 tous les ans dont 7, une fois tous les 2 ans						

#### Lecture des chiffres : cf : graphe (ci après)

- Une garderie serait utile à partir de 7H30 pour un effectif compris entre 12 et 18 enfants.
- Le décalage du créneau horaire de la garderie des vacances de 7h50 à 18h30 serait utile à 29 enfants.
- Une garderie pendant les vacances de Noël serait utile à 21 enfants :
  - 12 enfants participeraient 2 à 3 jours
  - 9 enfants participeraient tous les jours
 Parmi les 21 enfants, 13 s'inscriraient tous les ans et 5, une fois tous les 2 ans.
- Une garderie pendant quelques semaines au mois d'août serait utile à 38 enfants :
  - 38 enfants : 1 semaine
  - 35 enfants : 2 semaines
  - 16 enfants : 3 semaines
  - 7 enfants : 4 semaines
 Parmi les 38 enfants, 24 s'inscriraient tous les ans et 7, une fois tous les 2 ans.
- Si l'école était amenée à fermer ½ journée (matinée banalisée de l'éducation nationale du 08/10/2014), une solution alternative serait utile à 20 enfants.

#### Les remarques complémentaires :

- ✓ (6x) Le carnet de tickets est inabordable financièrement (x2) surtout quand il faut acheter autant de carnet de tickets que d'enfants.
- ✓ (5x) Où est passé le tarif de 17h00 pour le périscolaire du soir
- ✓ (3x) Quand démarreront les NAP et (1x) à quel coût ?
- ✓ (2x) Tarifs journaliers inégalitaires en fonction du forfait, par exemple, les non imposables en 2j./semaine payent plus cher la prestation journalière que les imposables hors commune.
- ✓ (2x) Le tarif de la garderie n'est pas compatible pour les enfants qui ont 4 ans en cours d'année qui doivent abandonner la garde par une tatie (limite agrément) au profit du périscolaire car les tarifs ponctuels et trimestriels sont inabordables.
- ✓ (2x) Pourquoi le périscolaire de l'école maternelle pendant les vacances n'a pas le même créneau que celui pratiqué par le centre socio-culturel (grand frère) à l'école élémentaire, bien plus en adéquation avec nos horaires professionnels
- ✓ (1x) Je suis obligée de surconsommer chez ma tatie pour que je lui sois « rentable » et qu'elle veuille bien signer un contrat avec moi. Je paye un tarif repas de midi presque aussi cher que celui de la cantine (5€), est ce normal ?

